

D-3 Demande de dérogation de secteur scolaire – Entrée en 2^{de} GT

(Une fiche par lycée hors secteur demandé)

Vous formulez une demande de dérogation de secteur pour votre enfant qui entre en 2^{de} GT. Veuillez compléter cette fiche ci-dessous, y joindre les pièces justificatives demandées, et transmettre l'ensemble à l'établissement actuellement fréquenté par votre enfant.

Pour les départements 04 et 05 : les demandes et pièces justificatives seront transmises à la PVE0405 de la DSDEN par le collègue via la PNE EPLE (ce.pve0405@ac-aix-marseille.fr).

Pour les départements 13 et 84 : les demandes et pièces justificatives sont conservées dans l'établissement et restent à disposition de la DSDEN pour toute vérification.

Attention : toute demande de dérogation accordée ne vaut pas affectation dans l'établissement sollicité. Elle sera effective à la condition qu'il reste des places vacantes après l'affectation des élèves du secteur.

Nom établissement :	Ville :
NOM et PRENOM de l'élève :	Sexe : <input type="checkbox"/> F - <input type="checkbox"/> G
Nom du représentant légal :	Né(e) le :
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Téléphone :	Classe actuelle :

A remplir par l'établissement d'origine

Etablissement de secteur
(en fonction du domicile)

Etablissement demandé

Motifs précis de la demande :

Date et signature du représentant légal ou de l'élève majeur

Ce document renseigné et signé, accompagné par les pièces justificatives demandées est arrivé dans l'établissement

Le

Cachet de l'établissement :

NOM : Prénom :

Vous avez la possibilité d'indiquer plusieurs motifs :

	Motivations de la demande	Pièces justificatives à fournir	Cadre réservé à l'établissement d'origine
1	<input type="checkbox"/> Votre enfant est en situation de handicap	Dossier à constituer par l'établissement pour avis de la commission médicale *	<input type="checkbox"/> Dossier complet <input type="checkbox"/> Dossier incomplet
2	<input type="checkbox"/> Votre enfant nécessite une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé	Dossier à constituer par l'établissement pour avis de la commission médicale *	<input type="checkbox"/> Dossier complet <input type="checkbox"/> Dossier incomplet
3	<input type="checkbox"/> Votre enfant est boursier au mérite ou boursier sur critères sociaux.	Notification d'octroi de la bourse (ou dernier avis d'imposition, s'il s'agit d'une première demande)	<input type="checkbox"/> Dossier complet <input type="checkbox"/> Dossier incomplet
4	<input type="checkbox"/> Vous avez un autre enfant déjà scolarisé dans l'établissement demandé et qui le sera encore à la rentrée.	Certificat de scolarité du frère ou de la sœur	<input type="checkbox"/> Dossier complet <input type="checkbox"/> Dossier incomplet
5	<input type="checkbox"/> Votre domicile est en limite de secteur et proche de l'établissement sollicité.	Justificatif du domicile et plan des 2 trajets : - domicile-établissement de secteur - domicile-établissement demandé	<input type="checkbox"/> Dossier complet <input type="checkbox"/> Dossier incomplet
6	<input type="checkbox"/> Votre enfant doit suivre un parcours scolaire particulier (LV3 rares, bac STI2D)	Courrier de la famille ou tout autre document justifiant le projet de formation	<input type="checkbox"/> Dossier complet <input type="checkbox"/> Dossier incomplet
7	<input type="checkbox"/> Autres motivations : pour convenances personnelles (ex : classes européennes... non prioritaires)	Aucune pièce justificative	<input type="checkbox"/> Dossier complet <input type="checkbox"/> Dossier incomplet

*** Pour les motifs 1 et 2, l'avis de la commission médicale est obligatoire. Pour les pièces justificatives à fournir, se reporter à la fiche 9 « Contrôle médical »**

➡ **IMPORTANT** : Admission en 2^{nde} GT :

- Lors de la demande d'affectation, vous devez obligatoirement formuler l'établissement de secteur en dernier vœu (au risque de ne pas avoir d'affectation fin juin)
- Les classes de 2^{nde} GT à recrutement spécifique/particulier ne nécessitent pas de demande de dérogation.
- Un enseignement optionnel n'est pas un motif de dérogation (excepté le choix d'options en vue d'intégrer par la suite une 1^{ère} STI2D).
- **Les classes européennes** relèvent d'une dérogation uniquement pour convenances personnelles.

➡ La notification d'affectation issue d'**AFFELNET** ou des Services en ligne vaut formellement notification de l'accord ou du refus de la demande de dérogation par le Directeur académique **DASEN**.